

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-trois, le sept avril, à dix-neuf heures,
Présents : 48 le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire
Absents excusés : 14 à la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,
Pouvoirs : 15 après convocation légale en date du 31 mars 2023, sous
Votants : 63 la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Christian GENDRE, M. Vital GENDRE, M. Éric GOMESSE, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, MME Nathalie LESTEVEN, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, MME Marie PETITIMBERT, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, M. Pierre SEGUIS, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

M. Frédéric ASTRUC, MME Marina BESSE, M. Robert BERTRAND, M. Claude BONNEFOI, MME Yolande CHASSANG, M. Jérôme GRAS, MME Nadine JANVIER, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Marine NEGRE, M. Louis PECHAUD, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC.

Pouvoirs :

MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
M. Philippe ECHALIER donne pouvoir à MME Agnès AMARGER
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUGNET
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT
M. Guy MICHAUD donne pouvoir à M. Gilbert CHEVALIER
M. Louis NAVECH donne pouvoir à M. Christian GENDRE
M. Jean-Luc PERRIN donne pouvoir à M. Philippe MATHIEU
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY
M. Robert ROUSSEL donne pouvoir à M. Gérard MOULIADE
M. Serge TALAMANDIER donne pouvoir à MME Céline CHARRIAUD
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT
M. Loïc POUDEROUX donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT

Madame Annie ANDRIEUX a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **18 AVR. 2023**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **18 AVR. 2023**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : AUTORISATION DE PROGRAMME/CRÉDITS DE PAIEMENT – EXTENSION ET DEVELOPPEMENT D'UNIPLANEZE – AJUSTEMENT

RAPPORTEUR : Monsieur Christophe VIDAL

Vu la délibération du conseil communautaire n°2021-214 en date du 15 septembre 2021 portant adoption de l'autorisation de programme / crédits de paiements relative à l'opération d'aménagement de l'extension du bâtiment Uniplanèze ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2022-127 en date du 13 avril 2022 portant ajustement de l'autorisation de programme / crédits de paiement relative à l'opération d'aménagement de l'extension du bâtiment Uniplanèze ;

Vu la délibération n°2023-110 du conseil communautaire du 7 avril 2023 portant adoption du budget primitif 2023 - Budget annexe Atelier relais Ardélis / Uniplanèze ;

Considérant les ajustements nécessaires liés à la réalisation de l'opération d'aménagement ;

Le Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

DECIDE D'AJUSTER les montants de l'autorisation de programme conformément au nouveau planning de l'opération et aux inscriptions budgétaires nécessaires pour l'exercice 2023 tels que définis ci-après :

	2021	2022	2023	2024	Coût total prévisionnel opération HT
Crédits de paiement					
Maîtrise d'œuvre – CT – CSPS – Frais de dossier et appel d'offre	39 040 €	591 238 €	3 065 061,58 €	403 879,42 €	4 099 219 €
Travaux					
Autres frais (foncier-ADO-Frais de Crédit-bail-Taxe d'aménagement...)			202 000 €		202 000 €
Montant total des crédits par année	39 040 €	591 238 €	3 267 061,58 €	403 879,42 €	4 301 219 €
Recettes prévisionnelles					
DETR		175 800 €	172 064 €	353 355 €	701 219 €
REGION			500 000 €		500 000 €
Autofinancement - emprunt		523 003,42 €	2 576 996,58 €		3 100 000 €
Montant total					4 301 219 €

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20230407-DELIB2023-111-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

POUR : 61 VOIX

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 2 (MME Ghislaine DELRIEU, M. Jean-Paul RESCHE)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Cécile CHARREAUD



La secrétaire de séance

MME Annie ANDRIEUX

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Annie Andrieux", written over a horizontal line.